



République Islamique de Mauritanie

Présidence de la République

**DELEGATION GENERALE A LA SOLIDARITE
NATIONALE ET A LA LUTTE CONTRE
L'EXCLUSION (TAAZOUR)**



**PROGRAMME DARI POUR AMELIORER LE CADRE DE VIE
DES COUCHES VULNERABLES**

**PROGRAMME DES LOGEMENTS SOCIAUX EN MILIEU URBAIN :
HABITAT GROUPE (HC)**

AAON N°: 006 /CPMP/TAAZOUR/2025

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan de Passation des Marchés Publics de TAAZOUR pour l'année 2025 paru dans le portail des marchés publics ; beta ; et sur le site de Taaẓour.
2. La Délégation Générale TAAZOUR a dégagé dans le cadre de l'exécution de son budget 2025 des fonds, afin de financer **la Construction de Logements Sociaux dans plusieurs villes de l'Intérieur du Pays**, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché des **travaux de construction de 100 Logements sociaux type Habitat Autonome Groupé dans les Regroupements Villageois - ville de Boulahrath en deux (02) lots de Catégorie BAT 3**. Les travaux de construction seront exécutés dans la ville de Boulahrath. Le délai d'exécution des travaux est de **5 mois** par lot BAT 3.
3. La Délégation Générale TAAZOUR sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour **les travaux de construction de 100 Logements sociaux type Habitat Autonome Groupé dans les Regroupements Villageois - ville de Boulahrath** tous les corps d'état confondus et en 2 lots détaillé comme suit :

Lot -BAT 3	Ville	Nombre de logement type F1 (31m ²)	Nombre de logement Mur cloture (60 ml)	Nombre total de logements	Délai d'exécution
1	Boulahrath	50	50	50	5 mois
2	Boulahrath	50	50	50	5 mois

4. Les candidats peuvent soumissionner à tous les lots, mais **le nombre maximum de lot qui peut être attribué à un Soumissionnaire est d'Un lot au maximum**.
5. Le présent appel d'offres est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions définies dans le Dossier d'Appel d'Offres.
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Coordinateur du Programme DARI TAAZOUR - Mr Hamoud MAHMOUDEN - 27505034, hamoude12879@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Siège

TAAZOUR Ilot K – S2-232 bis - TVZ – Tel : 45 24 38 88/45 24 38 99 – Fax : 45 24 39 11-
BP : 7985- Nouakchott - Mauritanie de 9 heures à 16 heures.

Les entreprises qui sont dans la situation ci-dessous décrite ne peuvent pas être attributaires de ce marché :

- Les entreprises qui n'ont pas de certificat de classification ;
- Les entreprises qui ont des projets avec **TAAZOUR** accusant un retard de plus de 50% des délais contractuels le jour de l'ouverture ;

Pour les candidats étrangers seuls ou en consortium :

- ✓ **Les sociétés étrangères doivent avoir, un URL (site web) opérationnel qui doit être indiqué dans le formulaire de renseignement,**
- ✓ **Les entreprises étrangères doivent avoir une identification au niveau de la plateforme numérique de la classification Mauritanienne,**
- ✓ **Elles doivent répondre à toutes les exigences indiquées dans le RPAO**
- **Présenter une attestation de non faillite, datée de moins de 06 mois,** et un registre de commerce, sous peine de rejet, certifiés par l'Ambassade du candidat accréditée en Mauritanie, ou par l'ambassade de Mauritanie accrédité dans le pays origine du soumissionnaire.

7. Les exigences en matière de qualification sont :

- ✓ Avoir effectivement exécuté en tant qu'entreprise principale, au cours des cinq (5) dernières années, **au moins deux marchés similaires attestés par un Maître d'Ouvrage public ou parapublic (pour des constructions de logements et d'administration)**, qui ont été exécutées et achevées de manière satisfaisante, et qui sont similaires aux travaux proposés. La similitude portera sur la taille physique, la complexité, les méthodes/technologies ou autres caractéristiques telles que décrites dans la Section V, Spécifications des Travaux. En plus du PV de réception ou attestation justifiant l'expérience, l'entreprise doit fournir les pages de garde et de signature du marché ;
- ✓ Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel au cours des 5 dernières années, supérieur ou égal à : **40.000.000 MRU** par lot et ce pour des travaux de construction attestés par un Maître d'Ouvrage public ou parapublic,
- ✓ Disposer du matériel minimum, en possession ou en location, décrit au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres ;
- ✓ Proposer le personnel clé décrit au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. L'entreprise fournira pour chaque membre du personnel : le diplôme, le CV et l'engagement de disponibilité signé ;
- ✓ Disposer d'une attestation de financement bancaire d'un montant de : **20.000.000 MRU** par lot, délivrée par une banque et destinée au besoin en fonds de roulement pour l'exécution du marché.

8. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

9. **Le dossier** d'Appel d'Offre, en version authentique cachetée par la CPMP/TAAZOUR, pourra être obtenu auprès du Programme DARI/TAAZOUR contre reçu de versement de la somme, non remboursable, de **dix mille ouguiyas (10.000 MRU)** au Trésor Public exclusivement, seule la copie cachetée et paraphée fait foi ;

10. **Les soumissions** d'une validité de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres doivent être établies en français.

11. **Les offres** seront placées dans une enveloppe fermée, qui ne devra comporter que la mention :

« A Monsieur le Président de la Commission de Passation des Marchés de TAAZOUR, Lot 105 –ilot B Nord – TVZ, derrière le Guichet unique, Nouakchott-Mauritanie

Pli à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

12. Les offres doivent être transmises, sous peine de forclusion, au plus **tard le 21 juillet 2025 à 10 heures TU** en quatre (4) exemplaires dont un (1) original marqué comme tel et trois (3) copies ;

13. Les plis contenant les soumissions seront ouverts, en séance publique, **le 21 juillet 2025 à 10 heures TU**, par la Commission Passation des Marchés Publics de TAAZOUR en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister ;

14. Les soumissions doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

LOT	Montant de la Garantie
Lot 1 BAT 3 : 50 logements Sociaux type HAG (RDC) à BOULAHATH	627 500 Mru
Lot 2 BAT 3 : 50 logements Sociaux type HAG (RDC) à BOULAHATH	627 500 Mru

15. Les concurrents devront indiquer eux-mêmes dans leur soumission, le délai dans lequel ils s'engagent à exécuter les travaux. Ce délai ne doit pas dépasser **5 mois par lot**. Toute offre proposant un délai supérieur sera rejetée.

16. Les montants des offres doivent être exprimés en toutes taxes et TVA

Fait à Nouakchott le, 30/06/2025
Le Secrétaire Général